

Conseil municipal de Toulouse du 26 septembre 2025

Intervention d'Odile Maurin

1.5 Approbation de la convention de partenariat avec l'Université Toulouse 2 - Jean Jaurès pour la mise en place de sensibilisations à la Langue des Signes Française au sein du périscolaire, par le Département Traduction, Interprétation et Médiation Linguistique

Education 25-0691

Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs,

Je soutiens cette convention avec l'université Jean Jaurès pour sensibiliser les enfants à la LSF dans les CLAE. Mais pourquoi cette volonté disparaît-elle dès qu'il s'agit de rendre accessibles les conseils municipaux aux personnes sourdes qui communiquent en LSF ?

Jusqu'en 2023, elles pouvaient au moins consulter une traduction en LSF des débats, mais cela a été supprimé en douce, sans explication. Pourtant, suivre la vie politique est un droit fondamental. Les associations de sourds vous ont demandé un interprétariat en direct, comme cela existe ailleurs. Mais cette demande est restée lettre morte.

Comment justifier qu'une mairie qui se prétend inclusive refuse de garantir un accès égal aux débats démocratiques ? Quand cessera-t-elle d'exclure les citoyens sourds ?

A l'heure de la campagne municipale vous avez donc choisi d'exclure nos concitoyens sourds : j'espère qu'ils sauront s'en souvenir !

L'inclusion ne devrait pas être un slogan creux, mais une réalité.